

## **Le service HES-SO de conseil pédagogique : à votre disposition pour l'enseignement**

Le saviez-vous ? Un service de conseil pédagogique est à la disposition des enseignant-e-s et des écoles de la HES-SO. Ce service est un complément à l'offre du Service HES-SO de formation didactique et fournit un appui aux évaluations de cours.

### ***Pourquoi ?***

- Prioritairement pour offrir un appui individuel personnalisé à celles et ceux qui le souhaitent.
- Également pour accompagner des projets d'école, de filière ou pour des groupes d'enseignant-e-s, par exemple lors d'une réforme de plan d'étude, pour un bilan des évaluations de cours, etc.

### ***Qu'est-ce que c'est ?***

Le conseil individuel est un service gratuit et confidentiel de consultation pédagogique. Un conseiller pédagogique expérimenté est à disposition de chaque enseignant-e qui le souhaite, pourvu que la question porte sur l'enseignement. À titre d'exemple, il peut s'agir de :

- Comprendre et interpréter un résultat d'évaluation de cours : Pourquoi les étudiant-e-s pensent-ils ou pensent-elles ceci ou cela ? Comment est-ce que je me situe par rapport aux autres profs ?
- Déterminer les actions à entreprendre à la suite d'une telle évaluation : Comment activer davantage les étudiant-e-s ? Quel type de relation établir en classe ?
- Pouvoir discuter librement d'un point spécifique avec un professionnel : Quels supports visuel ou écrit faut-il élaborer ? Mes objectifs de cours sont-ils pertinents ?

### ***C'est pour qui ?***

Pour tous les membres du corps enseignant : nouvellement engagé-e ou ancien-ne professeur-e, chargé-e de cours ou enseignant-e à plein temps, assistant-e assurant des tâches d'enseignement, etc.

### ***Qu'est-ce que ça amène ?***

Un entretien de conseil vous donne un éclairage nouveau, amène une meilleure compréhension d'une situation et apporte de nouvelles solutions aux problèmes. Les enseignant-es qui y ont fait appel disent que ça leur a permis de prendre conscience d'aspects importants de ce qui se passait en classe et ont apprécié d'avoir un avis compétent, neutre et extérieur.

### ***Quelles en sont les conditions ?***

Il suffit d'appartenir à l'une des écoles de la HES-SO, peu importe dans quel domaine ou sur quel site. Le conseiller est à disposition pour n'importe quel problème pédagogique. Il n'y a aucune contrainte ou condition particulière à remplir et le service de conseil est gratuit.

### ***Qui est le conseiller et comment bénéficier de ses services ?***

Le conseiller pédagogique itinérant est un expert de la HES-SO qui est externe aux sites des écoles et est tenu à la confidentialité. Il connaît bien et depuis des années le milieu des HES. Vous pouvez le contacter directement pour fixer un rendez-vous. Le conseiller se déplace et passe périodiquement dans votre école.

Coordonnées : Gabriel Eckert – conseiller pédagogique  
téléphone : 032 424 49 07  
courriel électronique : gabriel.eckert@hes-so.ch  
Siège HES-SO – Haute École Spécialisée de Suisse occidentale  
Rue de la Jeunesse 1 – Case postale 452 – 2800 Delémont 1